

## 14 - Maison Victor Hugo - Conventions pour l'acquisition de droits d'exploitation d'images et d'extraits de film pour la scénographie

**M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** La Maison Victor Hugo qui ouvre ses portes en 2013 se veut, plutôt qu'un musée biographique, un lieu dédié aux engagements de l'auteur et à leur actualité. Elle ne présente donc qu'un nombre limité d'objets. Son propos sur les grands combats de l'auteur est par conséquent essentiellement illustré par des images ou extraits de films dont beaucoup sont issus d'autres structures culturelles, ou appartiennent à des particuliers.

Dans le cadre de l'ouverture de la Maison natale de Victor Hugo, il est donc prévu l'acquisition de droits d'exploitation d'images ou d'extraits de films et à cet effet, la signature d'un certain nombre de contrats avec les organismes ou personnes cités ci-dessous. Certains de ces droits sont cédés à titre gratuit, notamment avec les particuliers, structures ou associations liées au projet, d'autres à titre onéreux. Les droits d'exploitation sont cédés au minimum pour une durée de 10 ans. Cette liste est susceptible d'être modifiée et complétée de manière exceptionnelle suivant les besoins de la scénographie.

### Cession de droits d'exploitation à titre gratuit avec :

Musée de l'Histoire Vivante - 31 bd Théophile Sueur - 93100 Montreuil - 4 images

Pierre-Yves Dodat - Société Pyd Prod' - 1 vidéo

Pascal Colrat, Atelier Pascal Colrat, graphiste - 187 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris - 1 affiche.

### Cession de droits d'exploitation à titre onéreux avec :

Bibliothèque Nationale de France - Quai François Mauriac - 75706 Paris Cedex 13 - 2 images : 239,20 € TTC

Réunion des Musées Nationaux - 254-256 rue de Bercy - 75012 Paris - 1 image : 297,46 € TTC

Institut National de l'Audiovisuel - 4 avenue de l'Europe - 94366 Bry-sur-Marne Cedex - Extraits audio et vidéo : 1 473,39 € TTC

Pathé Distribution - 10 rue Lincoln - 75008 Paris - Extraits de films : environ 2 006,25 € TTC

La Parisienne de photographie - 3 rue des Arquebusiers - 75003 Paris - 14 photographies utilisées pour la scénographie : 2 942,40 € TTC - 1 photographie utilisée pour un produit dérivé de la boutique : 642 € TTC

Andy Parant, photographe - Les Côtes - 73320 Tignes - 1 photographie : 192,60 € TTC

Christian Ganet, photographe - 1 photographie : 192,60 € TTC.

En cas d'accord, la somme totale de 7 985,90 € sera prélevée sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.324.651.10035.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'acquisition des droits d'exploitation d'images et d'extraits de films tel que précisé ci-dessus,

- autoriser M. le Maire à signer les contrats et documents, ainsi que les éventuels avenants à intervenir.

**«M. LE MAIRE** : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.*